

# LES OPINIONS PUBLIQUES EUROPEENNES

DANS UNE ANNÉE 2020 TROUBLÉE

L'APPARTENANCE À L'UE CONFORTÉE, MALGRÉ UNE CONFIANCE ENCORE MITIGÉE



## ■ DANIEL DEBOMY

Conseiller à l'Institut Jacques Delors, fondateur d'OPTEM et du réseau European Qualitative Network

## Introduction ■

L'année 2020 a été marquée par la propagation de la pandémie de la COVID 19, avec ses conséquences sanitaires, mais aussi économiques et sociales. Au printemps (le 27 mai) la nouvelle Commission européenne, entrée en fonctions en décembre 2019, a présenté un plan de relance de 750 milliards d'euros composé à la fois de subventions et de prêts, qui a donné lieu à d'âpres négociations notamment avec quatre États membres dits « frugaux », rétifs aux augmentations de dépenses<sup>1</sup>. Le 21 juillet, à l'issue de réunions particulièrement tendues du Conseil européen, un plan amendé a été adopté par les dirigeants des États membres ainsi qu'un budget pluriannuel pour la période 2021-2027, pour un montant total de 1850 milliards d'euros. Ce plan de relance doit être en partie financé par des obligations

émises sur les marchés financiers par la Commission européenne pour le compte de l'UE ; il s'adressera en priorité aux pays les plus affectés économiquement par la pandémie – bénéficiaires ainsi d'une forme inédite de solidarité au sein de l'Union – tout en finançant des investissements appuyant les transitions écologique et numérique.

2020 a vu aussi le départ de l'UE du Royaume-Uni, qui a cessé d'en être membre au 31 janvier ; il est alors entré dans une période transitoire de 11 mois pendant laquelle les règles européennes ont continué de s'appliquer, et où se sont déroulées de difficiles négociations sur les relations futures entre les deux parties, conclues in extremis avant la date butoir du 31 décembre.

1. Voir à ce sujet « Les « frugaux » et l'UE : point trop n'en faut ». Daniel Debomy, Institut Jacques Delors, octobre-novembre 2020.

**Dans ce contexte troublé, quel a été l'état des opinions publiques dans les pays de l'UE ?** Le présent document essaie d'y répondre en s'appuyant d'abord sur les enquêtes par sondage que les institutions communautaires sont parvenues à faire réaliser en 2020 : la Commission au cours de l'été<sup>2</sup>, le Parlement à la fin de l'année<sup>3</sup>, et les deux institutions initiatrices d'une enquête conjointe en octobre-novembre 2020<sup>4</sup>. Tout

récemment, la Commission a fait paraître en outre les résultats d'une enquête menée sur le terrain au tout début de 2021<sup>5</sup>, utile pour faire le point à l'issue de l'année 2020. En raison des circonstances, les procédures habituelles de réalisation de ces enquêtes ont dû être en partie modifiées dans certains pays<sup>6</sup> ; on peut toutefois estimer que les résultats globaux n'en ont pas été sensiblement affectés.

## 1 ■ Appartenance à l'UE et bénéfice de l'appartenance : une satisfaction majoritaire confortée

Le sentiment des citoyens des 27 États membres sur **l'appartenance de leur pays à l'UE** a été évalué dans l'enquête du Parlement réalisée entre fin novembre et fin décembre 2020 : **63% y considèrent celle-ci comme une bonne chose, 9% comme une mauvaise chose, 27% comme une chose ni bonne ni mauvaise** (1% ne donnant pas de réponse).

À l'automne 2019 le pourcentage d'avis favorables était de 59%, contre 11% d'avis défavorables et 29% d'indécision – dans une enquête qui incluait encore le Royaume-Uni : les deux pourcentages ne sont pas directement comparables, et le rapport du Parlement n'indique pas pour 2019 de moyenne pour les 27 États membres actuels ; cependant, en tenant compte du poids démographique du Royaume-Uni et du score britannique (nettement inférieur à la moyenne), on peut établir un score en 2019 pour ces 27 pays supérieur d'environ 2 points à la moyenne des 28, soit 61%.

Entre les deux mesures, **les jugements favorables sur l'appartenance à l'UE apparaissent donc comme ayant progressé de 2 points. Après un léger tassement en 2019, ils ont retrouvé ainsi le niveau qu'ils avaient atteint en 2018** (de 60% à 62% dans l'UE à 28), **qui marquait une progression très sensible depuis le creux lié à la crise financière et économique** (47% au point le plus bas mesuré au printemps 2011). Il s'agit là des **scores les plus hauts enregistrés depuis les sommets des années 1987-1992**. (Graph. 1)

*En ce qui concerne les opinions sur le **bénéfice que leur pays a retiré de son appartenance**, elles se répartissent dans la même enquête de la fin de 2020 entre **72% jugeant que le pays en a bénéficié, contre 24%** d'opinions inverses. Les mesures précédentes de cet indicateur effectuées entre le printemps 2018 et juin-juillet 2019 donnaient, pour l'UE à 28, de 67% à 68% de jugements positifs, contre 23% à 24%. Pour l'UE à 27, on peut faire état d'une progression de l'ordre de 2 à 3 points entre ces deux périodes, amenant au **niveau le plus élevé observé depuis plus de trois décennies**.*

2. Eurobaromètre Standard 93, sur le terrain entre le 9 juillet et le 26 août.

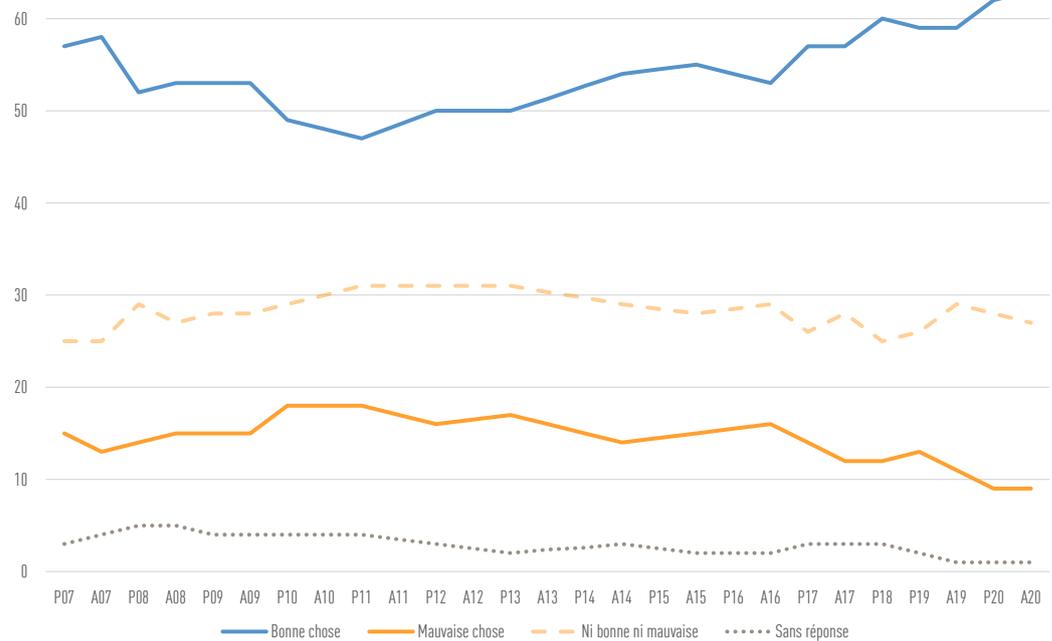
3. Parlement 2020, répertorié comme Eurobaromètre 94.2, entre le 20 novembre et le 21 décembre.

4. Eurobaromètre Spécial 500, comportant des questions sur l'avenir de l'UE, réalisé entre le 22 octobre et le 20 novembre.

5. Eurobaromètre Standard 94, sur le terrain entre le 12 février et le 11 mars 2021.

6. Enquête par Internet ou combinant contacts téléphoniques et en ligne dans certains pays, à la place des interviews face à face usuellement réalisées.

GRAPHIQUE 1 ■ Évolution du sentiment d'appartenance à l'UE des Européens entre le printemps 2007 et l'automne 2020



Note : UE 27 en 2020 ; UE incluant le Royaume-Uni précédemment.  
Source : Eurobaromètre

## 2 ■ Image de l'UE et attitudes à son égard : confirmation d'une progression après un léger tassement en cours d'année

On dispose de **plusieurs indicateurs**, mesurés par la Commission et/ou le Parlement, **qui permettent de mettre en évidence une telle évolution**.

En novembre 2019, **l'image de l'UE** mesurée dans l'enquête de la Commission était positive pour 43% des citoyens des 27 États membres actuels, négative pour 18% (et neutre pour 38%, 1% ne répondant pas). À l'été 2020, elle s'était un peu affaïssée, avec 40% d'avis positifs contre 19% (et 40% neutres). La même question posée **au début de 2021** donne **46% d'image positive** contre 15% (après une pointe à 50% en

novembre-décembre 2020 dans l'enquête du Parlement) : **score meilleur que celui de 2019**.

Interrogés sur **la direction que prennent les choses dans l'UE**, les mêmes citoyens interrogés en novembre 2019 la jugeaient bonne à 32%, mauvaise à 49% (avec 19% d'incertitude ou de non-réponse) ; ils étaient 32% contre 52% à l'été 2020, avant de monter à 39% contre 45% en novembre-décembre, et **à 42% contre 43% dans l'enquête menée à l'hiver 2021 : sur ce point une très nette progression après un léger tassement ; mais les avis restent très partagés**.

Si les impressions moyennes concernant l'UE sur ce plan restent relativement maussades, on peut observer qu'elles le sont moins que celles qui s'appliquent au plan national. En novembre-décembre 2020, pour 33% des interviewés la direction des choses dans leur pays était bonne, contre 56% mauvaise – proportions pratiquement identiques à celles de l'automne 2019 – avant une montée de 3 points au début de 2021 (36% contre 54%).

**L'optimisme pour l'avenir de l'UE** était en novembre 2019 en moyenne de 60% dans les 27 États membres actuels, contre 36% (et 4% de non-réponse) ; **ce score**, peu différent à l'été suivant (60% contre 38%) **a progressé lui aussi sensiblement en novembre-décembre 2020 : 66% contre 31%**.

**D'autres éléments incitent à relativiser le léger affaissement observé pour les indicateurs précédents au milieu de 2020.** Ils proviennent des réponses données à d'autres questions (non posées dans l'enquête de novembre-décembre du Parlement), dont on a les résultats pour la fin de 2019, l'été 2020 et l'hiver 2021 dans celles de la Commission.

Ainsi, la proportion de ceux qui estiment que leur **pays** serait **mieux armé pour l'avenir s'il était en dehors de l'UE, très minoritaire**, n'avait pas varié entre les deux premières de ces enquêtes ; elle a encore perdu deux points dans la dernière (27% contre 66%)<sup>7</sup>. Celle des citoyens considérant que les **intérêts du pays** sont **bien pris en compte dans l'UE**, qui avait gagné un point entre novembre 2019 et l'été 2020, en a gagné encore deux à l'hiver 2021 (57% contre 36%). Qui plus est, on a observé dans le même temps une hausse de quatre points de l'opinion que **davantage de décisions devraient être prises au niveau de l'UE**, de 55% à 59% (contre 34%).

En outre, **le degré d'accord avec toute une série de propositions de politiques** soumises aux citoyens interrogés, très stable entre la fin de 2019 et l'été 2020, se trouve au début de 2021 un à plusieurs points au-dessus du score initial – qu'il s'agisse, entre autres, de l'Union monétaire et de l'euro (forte progression en l'occurrence), de politique énergétique, de politique étrangère commune, de politique de sécurité et de défense, de libre circulation, de mesures en faveur de l'égalité entre hommes et femmes, de politique européenne en matière de migration, de renforcement des frontières extérieures, ou d'élargissement à de nouveaux pays, etc. (accord large voire très large avec ces différentes propositions – à l'exception de la dernière pour laquelle les opinions favorables et défavorables s'équilibrent).

Quant à la **confiance exprimée envers l'UE**, comme certains autres indicateurs, après un léger fléchissement à l'été 2020, elle se situe au début de 2021 quatre points plus haut qu'à l'automne 2019 (à 49%, contre 43%). Ce niveau résulte d'une remontée depuis le creux très profond causé par la crise économique (31% de confiance contre 60% aux printemps 2012 et 2013 dans l'UE à 28). Il demeure toutefois très éloigné du pic enregistré en 2007 (57% contre 32% au printemps) ; avec les réserves exprimées sur les orientations actuelles, cela montre **des Européens qui restent circonspects quant aux perspectives à court terme, alors même qu'ils manifestent, on l'a vu, un optimisme très majoritaire pour l'avenir de l'UE.**

7. Ce qui confirme au passage que le Brexit n'a guère fait d'émules.

On observe en même temps que la confiance envers l'UE reste en moyenne plus grande que celle qui s'adresse au gouvernement national (en moyenne 36% contre 60% de défiance, pour ce dernier) – les situations variant toutefois d'un pays à l'autre. Le degré de confiance affiché est plus élevé pour l'UE que pour le gouvernement national dans dix-neuf des États membres ; l'inverse est vrai dans huit d'entre eux : en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, dans les trois pays nordiques, en Estonie, et à Malte.

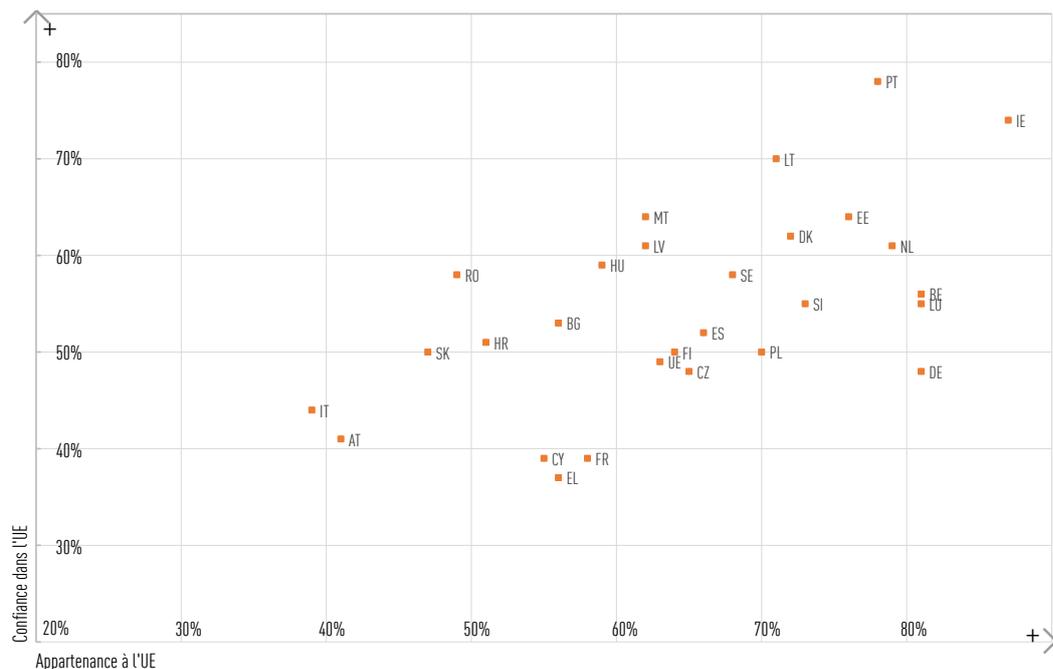
### 3 ■ Des situations cependant très contrastées entre les États membres

#### 3.1 ■ L'état des lieux à l'issue de 2020 : de grandes disparités

Le graphique ci-dessous présente la position moyenne des citoyens des 27 États membres selon les scores obtenus pour les indicateurs d'appartenance à l'UE (consi-

dérée comme « une bonne chose » dans l'enquête de l'automne 2020 du Parlement) et la confiance qu'elle inspire (dans celle du début de 2021 de la Commission).

GRAPHIQUE 2 ■ Opinions sur l'appartenance à l'UE et confiance en l'UE dans les États membres en 2020



Source : Eurobaromètre

Note : BE Belgique, BG Bulgarie, CZ République Tchèque, DK Danemark, DE Allemagne, EE Estonie, IE Irlande, EL Grèce, ES Espagne, FR France, HR Croatie, IT Italie, CY Chypre, LV Lettonie, LT Lituanie, LU Luxembourg, HU Hongrie, MT Malte, NL Pays-Bas, AT Autriche, PL Pologne, PT Portugal, RO Roumanie, SI Slovénie, SK Slovaquie, FI Finlande, SE Suède.

On voit là situés **dans le quartier supérieur droit du graphique (indicateurs d'appartenance et de confiance supérieurs ou au moins comparables à la moyenne communautaire)**, derrière **l'Irlande** et le **Portugal** particulièrement favorables sur les deux

plans, **les pays du Bénélux, l'Allemagne** (en retrait de ces pays cependant quant à la confiance), **deux des États baltes** (l'Estonie et la Lituanie), **les deux pays scandinaves, la Slovénie** et (modérément confiante toutefois) la **Pologne**.

Assez proches de cette moyenne on trouve l'Espagne, la Finlande et la République tchèque, ainsi que (plus confiantes cependant) Malte, la Lettonie et la Hongrie, puis la Bulgarie.

Inversement, **les plus maussades au vu de ces indicateurs** (quartier inférieur gauche du plan) sont **les Italiens et les Autrichiens** (de loin), **suivis des Grecs, des Chypriotes et des Français** également en retrait sur la moyenne pour les deux indicateurs, alors que **les Slovaques, les Roumains et les Croates** affichent un taux de confiance plus élevé bien que frileux dans leurs jugements sur l'appartenance à l'Union.

### 3.2 ■ L'évolution depuis l'avant-crise économique : appartenance encore davantage approuvée, mais confiance qui reste mesurée

Il est intéressant d'examiner **les évolutions sur une période assez longue**, en prenant comme **point de référence** la vague d'enquête de la Commission du printemps 2007<sup>8</sup> : enquête immédiatement consécutive à l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie, donnant donc des résultats pour l'ensemble des États membres actuels à l'exception de la seule Croatie ; et date qui avait en outre vu un pic de faveur à l'UE (après une décennie de remontée en dents de scie depuis un creux historique survenu en 1997, et avant le déclenchement de la crise financière et économique). Au printemps 2007, le taux d'approbation de l'appartenance à l'UE était de 57%, et la confiance exprimée était également mesurée à 57%, dans une UE à 27 qui comprenait le Royaume-Uni où les avis favorables étaient nettement plus faibles – les pourcentages moyens hors Royaume-Uni étant de l'ordre de 3 points supérieurs.

**À l'automne 2020, le pourcentage moyen, pour les États membres actuels, de faveur à l'appartenance est, à 63%, plus élevé d'environ 3 points que celui de 2007** (qui ne

prenait pas en compte la Croatie, non encore membre, pour laquelle la comparaison n'est pas possible). **Quant au degré de confiance il était, à 43%, de 17 points inférieur ; au début de 2021 il a regagné 6 points à 49% mais il reste loin d'avoir retrouvé son niveau de l'avant-crise.**

### 3.3 ■ Les évolutions dans les États membres : un panorama très modifié<sup>9</sup>

**Dans 13 d'entre eux, l'appartenance est approuvée à l'automne 2020 dans des proportions nettement plus fortes qu'en 2007.** L'écart est de plus de 20 points en Lettonie, au Portugal, en Finlande et en Hongrie, de 16 à 20 points en République tchèque, en Suède et en Allemagne, de 10 à 15 points en Slovénie, en Irlande, en Belgique, à Malte, à Chypre et en Estonie. Cependant, **l'évolution de la confiance varie beaucoup de l'un à l'autre de ces pays.** Entre 2007 et le début de 2021 elle s'est nettement améliorée en Irlande, en Lettonie (où elle était l'une des plus faibles de l'UE), et au Portugal (sous l'effet d'un fort redressement depuis l'été 2020). Elle se situe à un niveau comparable en Suède, en Hongrie et à Malte. Elle a diminué, mais moins qu'en moyenne, en Allemagne et en Estonie, ou peu ou prou à l'égal de cette moyenne en Finlande, en République tchèque, en Slovénie et à Chypre. Elle a fortement décliné en Belgique.

**Dans 9 États membres, l'appartenance à l'UE est objet d'approbation dans une mesure un peu supérieure, ou au moins égale, à celle de 2007,** marquant une pro

8. Eurobaromètre Standard 67.

9. La comparaison n'est pas possible pour la Croatie, non encore membre 2017.

gression légèrement plus grande que celle de la moyenne communautaire en Lituanie, au Luxembourg, au Danemark, en France, et en Autriche, mais égale ou inférieure à celle-ci en Pologne, aux Pays-Bas, en Bulgarie et en Grèce. **Là aussi, l'évolution de la confiance apparaît disparate** : très dégradée en Grèce (de plus de 20 points) en France et en Pologne (entre 10 et 20 points), moins défavorable que la moyenne dans les autres de ces pays – avec même une amélioration (récente) en Lituanie.

**Dans 4 États membres**, à l'inverse de la tendance générale, on observe **entre 2007 et 2020 une baisse du nombre de ceux qui considèrent comme une bonne chose que le pays fasse partie de l'UE** : de 7 points en Espagne, de 12 en Italie, de plus de 15 points

en Slovaquie et en Roumanie. **La dégradation de la confiance y est en même temps particulièrement forte** dans les trois premiers (de l'ordre de 15%), moins nette en Roumanie.

On retrouve ici d'abord un constat déjà effectué<sup>10</sup>, qu'**une reconnaissance positive de l'appartenance à l'UE et l'expression de confiance envers elle ne vont pas nécessairement de pair ; on peut être pragmatiquement tout à fait satisfait de faire partie d'une UE dont on retire des bénéfices concrets, sans avoir une grande confiance dans les orientations actuelles de l'institution ; et ce constat est vrai aussi des évolutions respectives de ces deux indicateurs.**

En outre, la prise en compte d'autres données montre **des divergences encore accentuées quand on considère la propension à souhaiter avancer vers une Union européenne plus soudée**, par exemple en en appelant à davantage de prise de décisions en commun au sein de l'Union, ou à une augmentation des moyens financiers de l'UE – les réticences étant fortes chez des États membres qui affichent pourtant une grande satisfaction de leur appartenance à l'UE et une confiance supérieure à la moyenne<sup>11</sup>.

*Pour ce qui est de l'évolution depuis 2007 de la confiance* affichée envers l'UE, on constate que les États membres où **la dégradation a été la plus forte** sont :

- la plupart des **pays situés au Sud de l'Europe (Italie, Espagne, Grèce, Chypre, Slovaquie)** ainsi que **la France et la Belgique** ; fait exception le seul Portugal.
- **la Slovaquie**, loin aujourd'hui de la vive satisfaction qu'avait suscitée

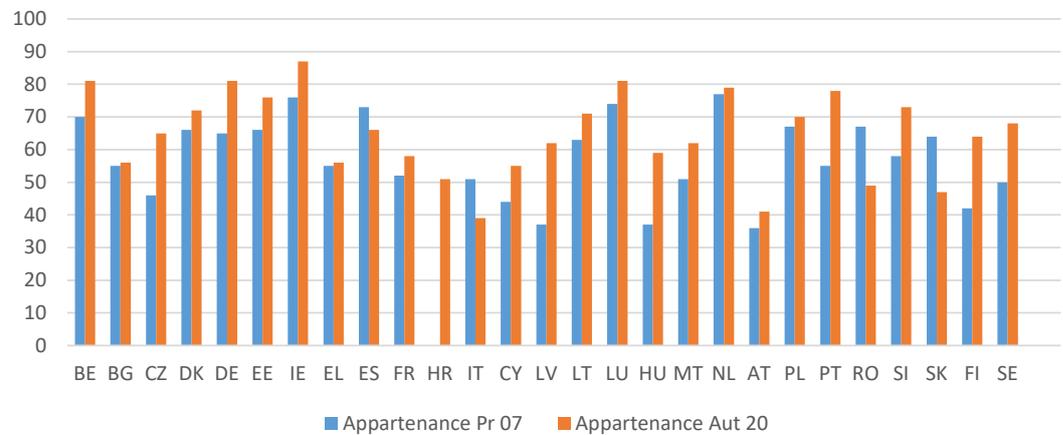
pour chez elle la « qualification » pour l'euro, et **la Pologne** naguère parmi les États membres les plus confiants mais aujourd'hui en position moyenne.

- **la République tchèque**, exemple caractéristique d'admission des avantages concrets de l'appartenance et en même temps de distance vis-à-vis de la construction communautaire.

<sup>10</sup>. Voir : « Appartenance assumée, adhésion réservée. Evolution des opinions publiques sur l'Union européenne – de la crise à nos jours ». Daniel Debomy, Institut Jacques Delors. Décryptage, 6 mars 2019.

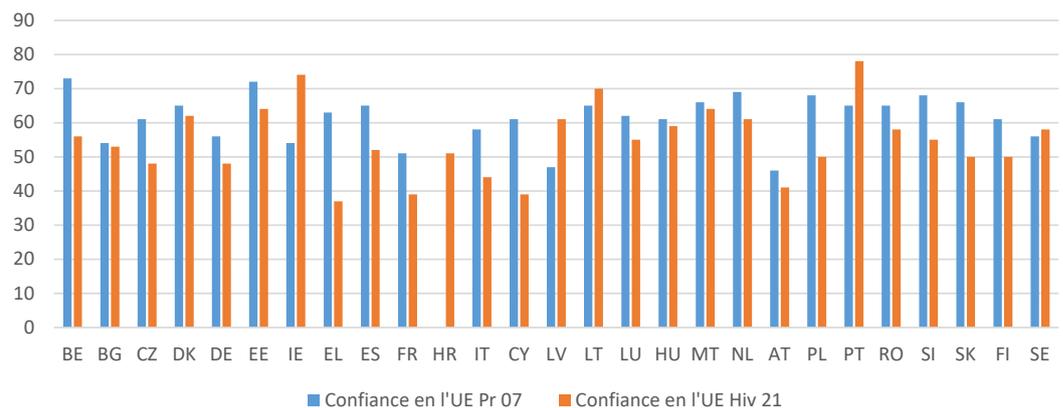
<sup>11</sup>. Voir à ce propos également « Les « frugaux » et l'UE : point trop n'en faut », cf. note de bas de page 1.

**GRAPHIQUE 3 ■ Évolution du sentiment d'appartenance à l'UE entre le printemps 2007 et l'automne 2020**



Source : Eurobaromètre

**GRAPHIQUE 4 ■ Évolution de la confiance en l'UE dans les États membres entre le printemps 2007 et l'hiver 2021**



Source : Eurobaromètre

Une question posée dans l'enquête du Parlement permet de mettre en évidence des éléments de perception complémentaires à cet égard. Les interviewés avaient à choisir entre quatre opinions : **faveur à l'UE telle qu'elle s'est réalisée jusqu'à présent (27%** des citoyens européens souscrivent à cette opinion) ; **faveur relative à l'UE, mais pas de la manière dont elle s'est réalisée jusqu'à présent (44%)** ; **opinion empreinte de scepticisme, mais qui pourrait évoluer si des réformes radicales étaient apportées (22%)** ; **opposition à l'idée de l'UE en général (5%)**.

La première proposition y est l'objet des réponses les plus nombreuses en Irlande (60%), puis en Pologne (45%), en Lituanie (44%), en Estonie (43%), au Portugal (42%), en Hongrie (42%), au Danemark (39%), en Roumanie (39%), en Lettonie (36%), en Bulgarie, à Malte et en Finlande (35%), etc. ; à l'inverse **les moins nombreux à dire leur satisfaction à l'égard de l'UE telle qu'elle est sont les Grecs (13%), les Chypriotes (14%), les Italiens et les Français (16%), les Espagnols (17%), puis les Tchèques et les Autrichiens (22%), etc.**

La deuxième proposition est particulièrement choisie par **des Belges** (54%), **des Espagnols** (53%), **puis des Allemands** (49%), **des Italiens** (48%), **des Luxembourgeois et des Slovènes** (47%) – qui **paraissent** manifester ainsi **un attachement à la construction européenne mêlé d'insatisfactions quant à sa mise en œuvre**.

La dernière réponse n'est choisie nulle part par plus de 10% des interviewés mais les deux dernières réponses cumulées (qui le sont en moyenne par un gros quart des Européens) sont le plus fréquentes chez **des Grecs** (44%), **des Chypriotes** (41%), **des Français** (39%), **des Autrichiens** (38%), puis **des Italiens** (34%), **des Tchèques** et **des Croates** (33%), etc. – **dont le malaise par rapport à l'UE apparaît particulièrement notable ici**.

#### 4 ■ L'UE et la crise sanitaire : perceptions incertaines de son action, mais forte approbation de principe

l'enquête de la Commission de **l'été 2020** interrogeait les citoyens des États membres sur leur **satisfaction concernant les mesures de lutte contre l'épidémie de coronavirus prises respectivement par leur gouvernement national et par les institutions de l'Union européenne**.

**En même temps, les résultats d'une autre question de cette enquête mettaient en lumière une assez bonne confiance en l'UE « pour prendre les bonnes décisions à l'avenir »** en réponse à l'épidémie de coronavirus : **62%, contre 36% déclaraient lui faire confiance**.

Globalement, **62%** (contre 37%) **s'y disaient satisfaits de leur gouvernement** sur ce plan (dont 19% très satisfaits), **et 45%** (contre 44%) **des institutions de l'UE** (dont 7% très satisfaits). Il est sans doute naturel que les actions nationales aient été là plus visibles que celles de l'Union – d'autant que l'enquête sur le terrain était déjà en partie réalisée avant la conclusion de l'accord sur le plan de relance, et que les initiatives communautaires pour l'approvisionnement en vaccins n'étaient pas d'actualité.

Les États membres ayant ici les meilleurs scores de confiance étaient l'Irlande, la Lituanie (scores atteignant ou dépassant 80%), le Danemark, le Portugal, la Hongrie, la Croatie et la Lettonie (entre 70% et 80%) ; les moins bons l'Italie, la Grèce, la France, avec la République tchèque, l'Autriche et aussi le Luxembourg (scores ne dépassant pas 55%). **Là aussi, une corrélation** (mais elle n'est pas absolue) **se fait jour avec le degré général de faveur envers l'Union**.

Ceux qui y déclaraient **la plus grande satisfaction quant à l'action européenne** étaient les Irlandais (71%), les Polonais, les Hongrois et les Roumains (60%), puis les Chypriotes et les Lituanais, les Portugais, les Danois, les Lettons, les Estoniens et les Finlandais (scores de 59% à 55% dans ces pays), etc. **Les moins satisfaits** étaient, à l'inverse les Français, les Italiens, les Espagnols, avec les Tchèques et les Luxembourgeois (scores inférieurs à 40%). On peut noter là **une certaine corrélation avec les attitudes générales**, plus ou moins positives, **à l'égard de l'Union**.

**Qui plus est, une majorité écrasante se disait d'accord avec l'idée que « l'UE devrait mettre en place un plan économique pour aider tous les États membres à se rétablir » : 88%**, contre 9% en moyenne, aucun score national n'étant inférieur à 80%. **Bien entendu, il s'agit là de déclarations d'intentions sur un plan général, qui n'excluent pas l'existence de réserves sur les modalités précises de mise en œuvre**, comme l'a montré l'âpreté des négociations avec les États membres dits « frugaux » (on constate d'ailleurs que les scores relativement les moins élevés émanaient de ces quatre pays, et de la Finlande dont les positions en étaient

assez proches). **Mais elles sont au moins le signe qu'on admet largement la légitimité de l'UE à agir dans ce domaine.**

Autre indication allant dans le même sens, **85%**, contre 11%, **approuvaient la proposition « qu'il faudrait donner à l'UE les moyens de mieux gérer les crises telles que l'épidémie de coronavirus à l'avenir »** – aucun score national n'étant inférieur à 75%.

**Quelques mois plus tard, l'enquête conjointe de la Commission et du Parlement de la fin de 2020 faisait état d'un taux d'accord de 77%**, contre 21%, **avec l'affirmation que « l'UE devrait avoir plus de compétences pour gérer les crises telles que l'épidémie de coronavirus »** (Danois et Autrichiens étant ici les moins nombreux à l'approuver – seulement à une faible majorité en ce qui les concerne).

Cette enquête incluait aussi des questions similaires aux questions déjà posées dans celle de l'été, quant à **la satisfaction** concernant les mesures prises respectivement par le gouvernement national et par les institutions de l'UE. La satisfaction relative aux mesures nationales, à 49%, était en forte baisse (de 13 points), celle qui concerne les mesures prises par l'UE baissant aussi mais moins fortement (baisse de 5 points, à 40%).

**Au début de 2021**, dans la dernière enquête de la Commission, **on constate la poursuite de la dégradation des opinions sur les mesures nationales (43% de satisfaits, contre 56%), au contraire des avis sur les actions communautaires (43%, contre 49%) qui s'avèrent en fin de compte assez stables depuis le début de ces mesures.**

**Les pays affichant en février-mars 2021 la meilleure satisfaction à l'égard de l'UE sur ce plan** sont le Danemark, la Lituanie et le Portugal (plus de 65%), suivis de la Roumanie, de l'Irlande, de la Bulgarie, de Malte, de la Pologne, de la Suède, de la Croatie, de la Hongrie et de la Slovénie (scores égaux ou supérieurs à 55%). **Les moins satisfaits** sont la Grèce, la France, l'Allemagne et le Luxembourg.

La même relative stabilité s'observe dans les réponses données dans cette enquête à la question sur **la confiance en l'UE pour prendre les bonnes décisions à l'avenir face à la pandémie, qui restent largement positives** malgré une baisse de 3 points par rapport à l'été 2020 : **59%**, contre 39%.

Et il en va de même pour ce qui est **des moyens à donner à l'UE pour mieux gérer ce type de crises, toujours massivement approuvés ; à 84%** (en baisse d'un point depuis la mesure précédente).

Enfin, appelés à se prononcer sur **l'efficacité du plan de relance** « de 750 milliards d'euros, Next Generation EU, pour soutenir l'économie par le biais de subventions et de prêts » « pour répondre aux conséquences économiques de la pandémie de coronavirus », les citoyens européens sont **55%, contre 38%, à le penser efficace**. On note, parmi les pays aux scores les plus élevés, Malte, l'Irlande, la Croatie, la Pologne, l'Italie, mais aussi deux des États membres « frugaux », les Pays-Bas et le Danemark. Inversement, sont parmi les plus réservés la France et l'Allemagne (avec toutefois des majorités relatives d'accords), la Lettonie et la Finlande.

## Conclusion ■

**Le degré de faveur à l'Union européenne n'a pas pâti des épreuves de l'année 2020 – au contraire même.**

Les avis moyens des citoyens européens sur l'appartenance à l'UE et le bénéfice qu'en retire leur pays se sont encore améliorés – ils sont au plus haut depuis trois décennies – et cette amélioration affecte aussi les autres indicateurs mesurés dans les enquêtes.

**Reste mitigée la confiance exprimée dans l'UE, qui ne s'est que partiellement remise de la forte baisse subie à partir de 2007** du fait de la crise économique, ainsi que les opinions sur la direction que prennent actuellement les choses dans l'Union : jugements circonspects pour le court terme, qui contrastent avec un optimisme nettement majoritaire à plus long terme.

**Cet état de lieux moyen recouvre cependant de grandes disparités d'un pays à l'autre, et des évolutions également contrastées ;** l'euromorosité progressé notamment dans les États membres de la partie Sud de l'Europe riverains de la Méditerranée (rappelons cependant que les pays en apparence les plus satisfaits ne sont pas nécessairement ceux où l'on souhaite le plus avancer vers une intégration plus poussée).

**En ce qui concerne la crise de la Covid 19, les citoyens se montrent partagés dans une appréciation de l'action de l'UE qui a peu varié en 2020, alors que celle de l'action propre du pays s'est dégradée** (on sait toutefois que dans un tel domaine l'opinion peut s'avérer très volatile en fonction des événements) ; **mais la légitimité d'une action communautaire n'est guère contestée, et les attentes s'avèrent fortes en la matière.**



Directeur de la publication : Sébastien Maillard ■ La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source ■ Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) ■ L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution ■ version originale ■ © Institut Jacques Delors



L'Europe pour les citoyens

